



ENVOI PAR COURRIEL

318

DQ22

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

Québec, le 27 juillet 2015

6211-24-075

Madame Marie-Ève Fortin  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet :   Projet de Parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien de Napierville  
          Demande d'information (DQ22)

---

Madame,

En référence au mandat en cours, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet une question pour laquelle elle apprécierait recevoir la réponse d'ici le 29 juillet prochain.

### **Question**

Lors de la première partie de l'audience publique (soirée du 21 mai 2015, M<sup>me</sup> Maude Durand, DT5, p. 2), la représentante du ministère a invité la Commission à lui transmettre ses questions relativement à la possibilité de contamination de la nappe phréatique par les travaux de construction et les infrastructures du parc éolien Saint-Cyprien, une fois que l'étude hydrogéologique aurait été déposée par le promoteur. Le promoteur a déposé cette étude (DA37), de même que la procédure prévue pour l'installation de pieux de béton (DQ17.1, annexe B). Le ministère pourrait-il faire connaître à la commission son évaluation du risque de contamination de la nappe phréatique à la lumière de ces nouveaux éléments?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission